



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Des élèves de l'école des Bois-et-Marées s'illustrent dans le cadre de la Semaine de la francophonie

Rimouski, le 14 avril 2014 – L'école des Bois-et-Marées de Luceville est fière de faire connaître les succès de deux de ses élèves au concours de poésie organisé par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec dans le cadre de la Semaine de la francophonie, en mars dernier. Benjamin Soucy et Adèle Drapeau, de la classe des élèves de la cinquième et de la sixième année de M^{me} Karine St-Cyr, font partie des trois finalistes de ce concours à l'échelle provinciale. La finale avait lieu au Cabaret Lion d'Or, à Montréal, le samedi 22 mars dernier.

Leurs textes avaient pour thème la langue française. « Nos charivaris, cette langue peut si bien ambiancer, / Alors propageons-la à travers cet énorme tohu-bohu / Pour continuer à la célébrer chaque année », écrivait Adèle Drapeau. « Ouf, une chance que nous avons le français pour communiquer, / il est bien trop difficile de gesticuler! » s'exclamait Benjamin Soucy.

« Les élèves avaient pour tâche de rédiger un texte en vers en y intégrant un certain nombre de mots expressifs et peu inusités. Ils ont eu beaucoup de plaisir à découvrir des mots nouveaux et à chercher une façon de les exploiter pour enrichir leurs productions écrites. Nous sommes très fiers du succès de nos deux gagnants et



Adèle Drapeau et Benjamin Soucy, de la classe des élèves de la cinquième et de la sixième année de M^{me} Karine St-Cyr, lors de la remise des prix au Cabaret Lion d'Or, à Montréal

félicitons tous nos participants! », a déclaré M^{me} Karine St-Cyr, enseignante à l'école des Bois-et-Marées.

Rappelons que Jessica Savard, élève de l'école du Mistral, a remporté pour sa part le premier prix de sa catégorie lors du concours annuel de poésie du Mouvement parlons mieux, également dans le cadre de la Semaine de la francophonie.

-30-

Source : Karine St-Cyr, enseignante
École des Bois-et-Marées
418 739-4214

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.